ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Liège (Belgique)
- 2 au 4 mai 2011

PARTICIPANTS

- M. Henri-François Gautrin, député de Verdun, président délégué de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur à la Commission politique de l'APF
- M. Maxime Carrier-Légaré, conseiller en relations interparlementaires et internationales.

CONTEXTE

- La Commission politique est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle au cours de laquelle les stratégies sont élaborées, les activités sont planifiées et les rapports sont étudiés et commentés avant leur présentation à la Session.
- La Commission politique examine les questions politiques, l'État de droit dans le monde francophone, les rapports avec les institutions francophones, les orientations générales de l'Assemblée ainsi que les questions juridiques relatives au règlement et à ses dispositions d'application.

THÈMES

- Le rôle des ombudsmans, des médiateurs et des protecteurs du citoyen au sein de l'espace francophone
- Les situations politiques dans l'espace francophone
- Comment faire face aux défis démographiques du 21e siècle
- Ressources naturelles et conflits.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les questions politiques, d'État de droit et de démocratie dans le monde francophone.
- Présenter le rapport de la Section du Québec sur « L'institution de l'ombudsman dans l'espace francophone ».

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Quelque 20 sections provenant de 4 continents ont participé à cette réunion de la Commission politique.
- Dans le cadre de la présentation de son rapport sur « L'institution de l'ombudsman dans l'espace francophone », le député de l'ANQ a exposé une recherche comparative portant sur le mandat et les compétences de 11 ombudsmans/médiateurs oeuvrant au sein de la Francophonie. Il a également fait la promotion des activités du Protecteur du citoyen du Québec. Cette présentation a été suivie d'échanges portant notamment sur le rôle de l'ombudsman dans la protection et la promotion des droits de la personne. Il a été convenu que la Commission politique auditionnera ultérieurement le Président de l'Association des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie.
- L'étude des diverses situations politiques dans l'espace francophone a donné lieu à l'adoption de plusieurs déclarations. Le député de l'ANQ a insisté sur l'importance de la présomption d'innocence et sur le rôle des institutions judiciaires dans les processus de sortie de crises. Tout en rappelant l'attachement que le Québec accorde aux droits de la personne, le député de l'ANQ s'est dit préoccupé par la situation de ces droits dans certains pays de l'espace francophone. Il a notamment proposé que la Région Afrique de l'APF soit saisie de cette question.
- Le député de l'ANQ a proposé de renforcer les échanges d'information entre le parlement européen et l'APF. Il a également incité l'APF à constamment améliorer sa plate-forme communicationnelle web 2.0.
- Le député de l'ANQ a pu échanger avec des élus locaux sur le système politique belge et plus particulièrement sur la situation politique actuelle du pays.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 834,19 $
- Transport	3 600,23 $
Total	**5 434,42 $**